

FICHE TECHNIQUE 1 : DANGER DE CERTAINES ESPÈCES CHIMIQUES.

LES PICTOGRAMMES

http://www.inrs.fr/htm/pictogrammes_pour_la_signalisation_sante_securite.html

<http://bip.cnrs-mrs.fr/acmo/node5.html>

<http://www.spc.ac-aix-marseille.fr/labospc/spip.php?rubrique9>

A chaque catégorie de danger correspondent une définition et un **pictogramme** de reconnaissance et des **consignes de sécurité**. Il faut impérativement **respecter ces consignes en manipulant**.

Danger d'incendie

⇒ Tenir loin des flammes ;
toujours refermer le flacon



Substance comburante.

⇒ Tenir loin des
substances combustibles.



Danger d'explosion

⇒ Éviter les chocs et
tenir loin des flammes.



Danger pour la santé

⇒ Éviter le contact avec
la peau et les yeux.
Empoisonne à forte dose



Danger pour la santé

⇒ Éviter tout contact
avec la peau et les yeux ;
ne pas respirer les
vapeurs



Danger de toxicité aigue

⇒ Éviter tout contact
avec la peau et les yeux ;
Ne pas respirer les
vapeurs



Danger de corrosion

⇒ Éviter le contact avec
la peau et les yeux.



Substance sous pression

⇒ Éviter les sources de
chaleurs.



Danger pour l'environnement

⇒ Ne pas rejeter à l'évier



Fiche technique 1 : Les panneaux d'obligation

Protection obligatoire des mains 	Protection obligatoire de la vue 	Protection obligatoire du corps 
Travailler sous la hotte 	Porter un masque 	Protection obligatoire des pieds 

Fiche technique 1 : Les mentions de danger et les conseils de prudence

Exemples de mentions de danger

- Liquides et vapeurs très inflammables.
- Peut provoquer une allergie cutanée.
- Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H315 : Provoque une irritation cutanée

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

H332 : nocif par inhalation

H335 : Peut irriter les voies respiratoires

Exemples de conseils de prudence

- Ne pas respirer les vapeurs.
- En cas de contact avec la peau (ou les cheveux), enlever immédiatement les vêtements contaminés, rincer la peau à l'eau / se doucher.
- Garder sous clef

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements

P301 /330/331 : En cas d'ingestion, rincer la bouche, ne pas faire vomir.

P302/352 : En cas de contact avec la peau laver abondamment à l'eau et au savon

P303/361/353 : En cas de contact avec la peau (ou les cheveux), enlever immédiatement les vêtements contaminés ; rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305/351/338 : En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 : Garder sous clef.

P501 : Éliminer le contenu/récipient dans ...